



JMMC-MIN-0000-0021

Date : 18/12/2013

# JMMC

## MINUTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

*PARIS, LE 25 NOVEMBRE 2013*

### Participants :

André Ferrari

Coralie Neiner

Fabien Malbet

Jean-François Gonzalez

Laurent Mugnier

Nicolas Nardetto

Pierre-Olivier Petrucci

Sébastien Derriere

Thibaut Paumard

### Absent :

Sylvestre Lacour

### Invité :

Gilles Duvert

## 1 Constitution du Conseil scientifique, rapport d'activité

Cette réunion du Conseil scientifique (CS) fût la première depuis environ quatre ans et depuis la signature de la convention donnant un nouveau cadre au JMMC. Les membres commencent donc par se présenter avant d'approuver l'ordre du jour.

Gilles Duvert présente l'historique du JMMC depuis sa création, son organisation et les différents groupes de travail. Enfin il présente le rapport d'activité 2013 et le programme 2014 du JMMC auxquels le CS rend un avis favorable avec les remarques suivantes :

- l'accès ouvert des bases de données astronomiques donne accès à des financements européens dans le cadre de Europe 2020 (SD) ;
- le retour des questionnaires utilisateurs permettent de faire remonter les grandes tendances des besoins et de définir les priorités entre les différentes actions et développements ;
- le CS souhaite que WISARD soit distribué sans attendre.

## 2 Relations avec les acteurs nationaux et internationaux

Le CS souligne la qualité des produits JMMC, qui sont souvent plus utilisés que l'outil équivalent ESO lorsqu'il existe. L'ESO demande souvent aux consortia d'instruments

de produire leur propre logiciel d'analyse ou de reconstruction d'images qui est souvent redondant avec les logiciels développés ou promus par le JMMC. Il semble qu'il serait positif pour toutes les parties (ESO, consortia, utilisateurs finaux et JMMC) que le travail du JMMC soit reconnu et que l'ESO s'appuie dessus, déchargeant ainsi les consortia de ces tâches redondantes. Le bénéfice pour le JMMC serait une plus grande utilisation de son travail et un soutien financier ou matériel de l'ESO.

Il semble cependant que le JMMC souffre d'un problème de reconnaissance par l'ESO, peut-être lié à l'instabilité de sa situation statutaire. En tout état de cause, le CS suggère que le JMMC travaille à son image internationale notamment :

1. Par des contacts et discussions directes avec ESO lors des rencontres VLTI de Janvier 2014 ;
2. Par des contacts avec nos homologues étrangers (Bonn/Fringe, Nevec, UK) en vue monter l'équivalent des ARC (ALMA Regional Centers) pour l'interférométrie optique ;
3. En obtenant le soutien de l'INSU à travers ses représentants à l'ESO ;
4. En obtenant le soutien de l'EII.

Dans ce contexte, la future base de donnée, ASPRO et OiExplorer sont des atouts en ce sens qu'ils sont uniques dans leur catégorie. Ainsi, le CS désire inviter un représentant du Bureau de l'EII pour discuter de ce thème.

Une réflexion est à mener en ce qui concerne Horizons 2020.

Le CS émet le souhait d'être informé systématiquement par l'ASHRA de tout projet en rapport avec le domaine d'activité du JMMC, afin de pouvoir proposer et promouvoir des synergies. Le soutien de l'ASHRA dans notre volonté d'une plus grande visibilité européenne serait également un atout. Il pourrait être constructif d'inviter un représentant de l'ASHRA au CS du JMMC, et la réciproque serait appréciée.

### 3 Lecture des statuts

La *Convention relative à la création du Centre Jean-Marie Mariotti* (en date du 18 décembre 2012, document JMMC-GEN-0000-0006.pdf) refondant le JMMC est lue, en particulier son article 5.2 définissant le rôle du CS. On remarque quelques probables erreurs :

- page 3, article 4, 4ème ligne : il faut sans doute lire « 2013 » au lieu de « 2012 » ;
- page 4, article 5.1.2, 7ème tiret : il manque "ci" après "celles-" ;
- page 5, article 5.2.2, dernière ligne : il est fait référence à un article 6.3 qui n'existe pas, on suppose qu'il s'agit de l'article 5.3 ;
- page 5, article 5.2.3 : la première phrase fait double emploi avec la première ligne de la page 6, elle peut être supprimée.

### 4 Coordination des services d'observation.

#### 4.1 Questionnement concernant le rôle du CS

Le CS a notamment pour mission « de définir les tâches du service d'observation du JMMC et d'en assurer le suivi ». Pour autant, c'est le Comité directeur (CD) du JMMC qui est responsable de l'exécution de ces tâches par les personnels CNAP affectés. Les

frontières de cette mission incombant au CS restent par conséquent à définir plus clairement. Le CS doit-il évaluer le retour et l'exécution de ces tâches ? Le CS souhaite en tout état de cause être tenu au courant de l'implication réelle des personnels CNAP dans les différentes tâches de service afin d'être en mesure d'évaluer les demandes de nouveaux services ainsi que les besoins en recrutements. Il se pose également la question de savoir à qui les avis du CS doivent être transmis, probablement au CD mais un contact direct avec le CNAP est-il souhaitable ?

#### **4.2 Tâches affichées en 2014 :**

Tâche *model-fitting* : le CS est favorable à l'affichage de cette tâche pour renforcer le groupe de travail *model-fitting*. Il remarque cependant que le libellé de cette tâche est très conséquent. La tâche pourrait être divisée en deux. Alternativement, il serait bon d'explicitier les besoins entre les deux volets (*model-fitting* et reconstruction d'images) et de préciser un calendrier ou du moins de faire émerger les priorités.

Tâche base de donnée interférométriques : cette deuxième tâche est approuvée également. Le CS souhaite cependant que le texte en soit revu afin d'être précisé et doté d'un ordre de priorités. Le texte devra être réévalué par e-mail avant publication.

### **5 Élection du président**

Conformément à ses statuts, le CS se dote par voie élective d'un président, en l'espèce Thibaut Paumard.